

NOS FORMATIONS



Platinum
CQFT

Organisme de formation • Testeur CACES®

 **L'expert réglementaire**



GROUPE MARE NOSTRUM

NOTRE OFFRE DE FORMATIONS

FORMATIONS REGLEMENTAIRES :

SECURITE - PREVENTION - INCENDIE - SECOURISME

HYGIENE - HACCP

CACES - CONDUITE D'ENGINS

HABILITATIONS ELECTRIQUES

TRAVAUX EN HAUTEUR

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES :

MANAGEMENT - RH - COMMUNICATION - GESTION D'ENTREPRISE

INFORMATIQUE - BUREAUTIQUE - RESEAUX SOCIAUX - SITE INTERNET

MARKETING ET COMMUNICATION DIGITALE

ANGLAIS PROFESSIONNEL

BILAN DE COMPETENCES - ACCOMPAGNEMENT VAE - COACHING

SANITAIRE ET MEDICO SOCIAL :

PRAP 2S - APS ASD - ALIMENTATION ET DENUTRITION

INGÉNIERIE DE FORMATION :

CRÉATION DE PROGRAMMES DE FORMATIONS SUR MESURE POUR DES BESOINS SPECIFIQUES

QUI SOMMES-NOUS ?	page 1
DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL	page 2
INITIATION PRAP	page 3
PRAP IBC	page 4
TRAVAUX EN HAUTEUR, EPI, PROTECTIONS COLLECTIVES	page 5
HABILITATIONS ELECTRIQUES	page 6
EPI & MANIPULATION DES EXTINCTEURS	page 7
HACCP	page 8
AIPR	page 9
CACES®	page 10
ENGINS DE CHANTIER R482	page 11
CHARIOTS AUTOMOTEURS R489	page 12
PEMP R486A	page 13
GERBEUR R485	page 14
GRUES DE CHARGEMENT R490	page 15
PRAP 2S	page 16
PRAP APS ASD	page 17
ALIMENTATION ET DENUTRITION	page 18
INGÉNIERIE DE FORMATION	page 19

Qui sommes-nous?

Une équipe d'experts de proximité

Un premier cabinet est créé en 2006 à Apt dans le Vaucluse par la gérante actuelle, Marilyne Paul.

Cette création est née du besoin de proximité et de service auprès des clients dans les domaines de la formation en prévention des risques et le développement des compétences.

Les entreprises du territoire peuvent compter sur l'expertise et l'expérience du cabinet et de son équipe.

Vos interlocutrices :

Marilyne Paul, Gérante et Responsable pédagogique - Tél: 06 82 36 10 09

Julie Metge, Chargée de mission formation - Tél: 06 43 62 11 64

Lou Sollier, Assistante de formation - Tél: 07 64 05 27 71

Eva Rivière, Référente handicap et facturation - Tél: 04 90 71 45 38

Contact mail : contact@platinum-executive.com

Site internet : www.platinum-executive.com

Nos implantations

Apt - Aix-en-Provence - Avignon - Nice

Nos implantations sont équipées de salles de formation



DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

OBJECTIFS

- Intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail en portant secours à la ou les victime(s) (domaine de compétence 1).
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise (domaine de compétence 2).

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Le rôle du SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s)
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la/les victime(s)
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Secourir la/les victime(s) de manière appropriée
- Épreuve certificative

Equivalence : conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002, les titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour dans leur obligation de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement "prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC1).



Habilitation INRS
H 34392/2020/SST-1/0/07



MODALITÉS

Public concerné

Tous les salariés travaillant dans votre entreprise

Durée de la formation

Formation initiale : 14H (2 jours)

Maintien et actualisation des compétences

7H (1 jour)

Nombre de candidats

Groupe de 4 à 10 personnes maximum

Moyens pédagogiques

- Formateur SST certifié
- Power point, film, vidéoprojecteur
- Mannequin : adulte, enfant et nourrisson
- Défibrillateur
- Divers accessoires pour jeux de rôles

Lieu de la formation

Dans votre entreprise ou dans nos locaux

Validation de la formation

- Attestation de formation
- Certificat SST

Recyclage

Tous les 2 ans

Tarif/dates :
nous
contacter

INITIATION PRAP

Prévention liée à l'activité physique

OBJECTIFS

- Acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances en matière de manutention manuelle
- Savoir adopter des gestes et des postures correctes au cours de manutention manuelle
- Savoir adopter un comportement sécuritaire dans son espace de travail et lors de l'exécution des tâches afférentes

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

- Les bases de la prévention
- Notions d'anatomie
- Principes de sécurité physiques et d'économie d'effort
- Exercices pratiques
- Analyse de situation de travail



MODALITÉS

Public concerné

Tous les salariés travaillant dans votre entreprise

Durée de la formation

7H (1 jour)

Nombre de candidats

Groupe de 4 à 10 personnes maximum

Moyens pédagogiques

- Formateur PRAP IBC certifié
- Tableau, vidéoprojecteur
- Prévoir l'accès au poste de travail des stagiaires

Lieu de la formation

Dans votre entreprise ou dans nos locaux

Validation de la formation

- Test, QCM
- Attestation de formation

Tarif/dates :
nous
contacter

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

(Industrie-Bâtiment-Commerce)

OBJECTIFS

La formation PRAP IBC a pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents de travail ou de maladies professionnelles. Par nature, elle implique un engagement de l'encadrement ou de l'employeur dans cette démarche de prévention, car elle peut conduire à des modifications organisationnelles, techniques ou humaines dans l'entreprise.

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier
- Caractériser des dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Épreuve certificative

Une attestation de formation est délivrée aux candidats ayant participé activement à l'ensemble de la formation et faisant l'objet d'une évaluation continue favorable. Restitution écrite des axes d'amélioration des postes de travail à l'entreprise (format ppt sur support numérique).

MODALITÉS

Public concerné

Tous les salariés travaillant dans votre entreprise sur des chantiers fixes et mobiles

Durée de la formation

Formation initiale : 14H (2 jours)

Recyclage

Tous les 2 ans

Nombre de candidats

Groupe de 4 à 10 personnes maximum

Moyens pédagogiques

- Visite préalable du formateur
- Formateur animateur PRAP certifié
- Tableau, vidéoprojecteur

Lieu de la formation

Dans votre entreprise

Validation de la formation

- Test, QCM
- Épreuves pratiques et théoriques
- Attestation de formation, carte acteur PRAP

Tarif/dates :
nous
contacter



N° habilitation

I521612/2022/PRAP-IBC-01/0/07



TRAVAUX EN HAUTEUR, EPI & PROTECTIONS COLLECTIVES

OBJECTIFS

- Sensibiliser les participants au caractère gravissime des conséquences d'une chute
- Connaître les techniques d'accès en hauteur et les matériels à utiliser
- Convaincre d'appliquer les règles de sécurité

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

- Les règles et principes fondamentaux du travail en hauteur
- Les dispositifs de protection collective contre les chutes de hauteur
- Les équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur
- L'utilisation des échelles
- L'utilisation des échafaudages
- Le harnais de sécurité



MODALITÉS

Public concerné

Tous les salariés travaillant avec des échelles, échafaudages et/ou en hauteur et toute personne en charge de la gestion du parc, des équipements de protection échelles et/ou échafaudages

Durée de la formation

7H (1 jour)

Nombre de candidats

Groupe de 10 personnes maximum

Moyens pédagogiques

- Formateur travaux en hauteur/échafaudage
- Vidéoprojecteur
- Support pédagogique

Lieu de la formation

Dans votre entreprise ou dans nos locaux

Validation de la formation

- Test, QCM
- Epreuve pratiques et théoriques
- Attestation de formation

Tarif/dates :
nous
contacter

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES

OBJECTIFS

Former les personnels en vue de l'habilitation conformément aux prescriptions de la publication UTE C 18 510, notamment :

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et analyser le risque électrique
- Être capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernées ou dans l'environnement
- Savoir intégrer la prévention dans la prescription du travail pour les personnes qui en ont la charge

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

Personnel non-électricien

Indices	Formation initiale		Recyclage	
	Durée en heure	Durée en jour	Durée en heure	Durée en jour
B0H0H0V Exécutant	7	1	7	1
B0H0H0V Chargé de chantier	10,5	1,5	7	1
BS Intervention élémentaire	14	2	10,5	1,5
BE Manœuvre	14	2	10,5	1,5
HE Manœuvre	14	2	10,5	1,5

Personnel électricien

Indices	Durée en heure	Durée en jour	Durée en heure	Durée en jour
B1 (V) B2 (V) Essais	21	3	10,5	1,5
H1 (V) H2 (V) Essais	24,5	3,5		
BR Chargé d'intervention	21	3		
BC Chargé de consignation	17,5	2,5		
HC Chargé de consignation	21	3		
BE Essais	21	3		
BE Mesurage, vérification	17,5	2,5		
HE Essais	21	3		
HE Mesurage, vérification	21	3		
INDICE BT + HT	28	4		

Pour évaluer l'indice d'habilitation nécessaire à vos travaux, nous vous proposons un outil d'analyse. Ces niveaux d'habilitation peuvent être combinés lors d'une même formation.

MODALITÉS

Public concerné

Toute personne réalisant des travaux d'ordre électrique ou non électrique.

Durée de la formation

7H à 28H selon l'indice

Recyclage

Tous les 3 ans

Prérequis

- Aptitude médicale délivrée par le médecin du travail
- Comprendre les instructions de sécurité
- Avoir dans le domaine de tension sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle

Nombre de candidats

Groupe de 10 personnes maximum

Moyens pédagogiques

- Formateur habilitation électrique
- Vidéoprojecteur
- Coffret d'installation électrique

Lieu de la formation

Dans votre entreprise ou dans nos locaux

Validation de la formation

- Test, QCM
- Épreuves pratiques et théoriques
- Attestation de formation

Tarif/dates :
nous
contacter



EPI

Équipier de Première Intervention
ou Manipulation des Extincteurs

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, le stagiaire doit être capable de :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques de base à la lutte contre les incendies dans l'établissement
- Être capable de donner l'alerte
- Être capable d'utiliser un extincteur approprié face à un départ d'incendie
- Être capable d'utiliser un R.I.A (Robinet Incendie Armé)
- Acquérir les connaissances théoriques élémentaires à l'évacuation d'un bâtiment
- Définir des rôles à chaque personne afin que l'évacuation du bâtiment soit un succès

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

Manipulation des extincteurs / R.I.A

- L'alarme, la décision, l'alerte
- Le feu, la propagation de l'incendie
- Les dangers des fumées
- Le triangle du feu
- Les classes de feu et les moyens d'extinction
- Les agents extincteurs, les règles à respecter
- L'utilisation d'un extincteur R.I.A
- Visite de l'établissement, reconnaissance des moyens d'intervention et de prévention

Evacuation : rôle des guides files et serre filesPartie pratique :

- Exercices d'extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs
- Exercices d'utilisation R.I.A (uniquement si disponible)

Les exercices à feu réel sont réalisés dans des bacs prévus à cet effet et sont sans danger pour les participants. Ces exercices sont encadrés par un formateur incendie.

MODALITÉS

Public concerné

- Toute personne de l'entreprise souhaitant agir face à un début d'incendie
- Salariés désignés par l'entreprise

Durée de la formation

EPI : 3H30

Manipulation des extincteurs : 2H

Recyclage

Tous les 2 ans

Nombre de candidats

Groupe de 10 personnes maximum

Moyens pédagogiques

- Formateur incendie/évacuation
- Diaporama, vidéos
- Démonstration pratique, manipulation des extincteurs
- Vidéoprojecteur
- Bac à flammes
- Extincteur eau et CO2

Lieu de la formation

Dans votre entreprise ou dans nos locaux

Validation de la formation

- Attestation de formation
- Epreuve pratique

Tarif/dates :
nous
contacter



HACCP

Hygiène alimentaire dans les établissements de restauration commerciale

OBJECTIFS

- Organiser et gérer les activités dans des conditions d'hygiènes satisfaisantes
- Respecter les attendus de la réglementation
- Comprendre l'importance des contrôles liés au plan hygiène et gérer les non-conformités
- Permettre la satisfaction du client

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

- Aliments et risques pour le consommateur
- Les fondamentaux de la réglementation
- Le plan de maîtrise sanitaire



Les établissements de restauration commerciale sont soumis à l'obligation de disposer d'un membre du personnel ayant suivi une formation spécifique dans le domaine de l'hygiène alimentaire.

Sont concernés les secteurs de la restauration traditionnelle, les cafétérias, la restauration de type rapide autres libres services.

MODALITÉS

Public concerné

- Toute personne voulant s'initier à l'hygiène alimentaire dans les établissements de restauration commerciale

Durée de la formation

Formation initiale : 14H (2 jours)

Nombre de candidats

Groupe de 2 personnes minimum à 10 personnes maximum

Moyens pédagogiques

- Formateur hygiène alimentaire
- Tableau, vidéoprojecteur

Lieu de la formation

Dans votre entreprise ou dans nos locaux

Validation de la formation

- Test, QCM
- Attestation de formation
- Epreuve théorique

Tarif/dates :
nous
contacter

AIPR

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

OBJECTIFS

- Connaître les règles générales de sécurité pour travailler à proximité de réseaux
- Connaître les risques et dangers liés au travail à proximité de réseaux
- Réussir le QCM permettant l'obtention de l'AIPR

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

- Le décret anti-endommagement
- Le guichet unique/DT/DICT
- Les affleurants
- Le marquage - piquetage
- Les distance à respecter à proximité des réseaux aériens, souterrains
- Les classes A, B, C
- Les différents réseaux
- Grillages avertisseurs
- Les règles de sécurité 4A
- Entraînement au QCM



MODALITÉS

Public concerné

Tout personnel intervenant à proximité de réseaux

- Concepteur
- Encadrant
- Opérateur

Durée de la formation

Formation initiale : 7H (1 jour)

Recyclage

Tous les 5 ans

Nombre de candidats

Groupe de 10 personnes maximum

Moyens pédagogiques

- Formateur AIPR
- Vidéoprojecteur
- Supports pédagogiques
- Tableau pour passage du QCM sur site internet

Tarif/dates :
nous
contacter

Lieu de la formation

Dans votre entreprise ou dans nos locaux

Validation de la formation

- Examen par QCM AIPR sur site internet
- Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux

Centre n° 0918



FORMATION SÉCURITÉ POUR LA CONDUITE D'ENGINS

CACES®

- Engins de chantier R482
- Chariots élévateurs R489
- Plateforme élévatrice mobile de personnel R486
- Grue de chargement R490
- Gerbeurs R485

TOUTES CES FORMATIONS SONT DÉCLINABLES EN AUTORISATION INTERNE.

Autorisation de conduite : d'un point de vue réglementaire le CACES® n'est pas obligatoire.

En revanche, vous avez l'obligation de former et vérifier les compétences à la conduite de vos collaborateurs par le moyen que vous souhaitez.

Trois conditions pour délivrer une autorisation de conduite :

- Vérification de l'aptitude médicale du salarié par le médecin du travail
- Contrôle des compétences théoriques et pratiques du salarié à la conduite en sécurité
- Remise au salarié des consignes de sécurité propres au site où il intervient



MODALITÉS

Public concerné

Personnes appelées à conduire

Durée de la formation

Formation initiale à définir selon la catégorie (2 à 4 jours)

Recyclage

Recommandé tous les 5 ans

Nombre de candidats

Groupe de 6 personnes maximum

Moyens pédagogiques

- Formateur
- Chariot, engins, gerbeurs, grue, plateforme élévatrice
- Supports pédagogiques
- Tableau, vidéoprojecteur

Tarif/dates :
nous
contacter

Lieu de la formation

Dans votre entreprise ou dans notre centre partenaire

Validation de la formation

- Attestation de formation CACES® pour les participants ayant réussi les épreuves théoriques et pratiques
- Test, QCM

ENGINS DE CHANTIER

R482

Tarif/dates :
nous
contacter

OBJECTIFS

- Permettre aux conducteurs d'engins de chantier d'actualiser et de parfaire leurs connaissances théoriques et pratiques en matière de conduite en sécurité et de réglementation
- Préparer éventuellement le conducteur au passage des épreuves théoriques et pratiques du CACES conduite d'engins de chantier suivant la R482

ENGINS	CATÉGORIE	DESRIPTIF
	A	Engins compacts Pelles hydrauliques , à chenilles ou sur pneumatiques, de masse < 6t Chargeuses à chenilles ou sur pneumatiques de masse < 6t Chargeuses - pelleteuses de masse < 6t Motobasculateurs < 6t Compacteurs de masse < 6t Tracteurs agricoles de puissance < 100cv (73.6 kw)
	C1	Engins de chargement à déplacement alternatif Chargeuses sur pneumatiques de masse > 6t Chargeuses-pelleteuses > 6t
	C2	Engins de réglage à déplacement alternatif Bouteurs, chargeuses à chenilles de masse > 6t
	C3	Engins de nivellement à déplacement alternatif Niveleuses automotrices
	D	Engins de compactage Compacteurs à cylindre, à pneumatiques ou mixtes, de masse > 6t Compacteurs à pied dameur de masse > 6t
	E	Engins de transport Tombereaux rigides ou articulés Motobasculateurs de masse > 6t Tracteurs agricoles de puissance > 100cv (73.6 kw)
	F	Chariots de manutention tout terrain Chariots de manutention tout terrain à conducteur porté, à mat Chariots de manutention tout terrain à conducteur porté, à flèche télescopique
	G	Conduite des engins hors production



CHARIOTS AUTOMOTEURS

R489

Tarif/dates :
nous
contacter

OBJECTIFS

- Permettre au conducteur de chariots d'actualiser et de parfaire ses connaissances théoriques et pratiques en matière de conduite en sécurité et de réglementation
- Permettre au conducteur de chariots de consolider sa pratique professionnelle dans le respect des règles et consignes de sécurité
- Préparer éventuellement le conducteur au passage des épreuves théoriques et pratiques du CACES chariots automoteur de manutention suivant la R489

ENGINS	CATÉGORIE	DESSCRIPTIF
	1A	Transpalettes à conducteur porté Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite Hauteur de levée ≤ 1,20m
	1B	Gerbeurs à conducteur porté Hauteur de levée > 1,20m
	2A	Chariots à plateau porteur Capacité de charge ≤ 2 tonnes
	2B	Chariots tracteurs industriels Capacité de traction ≤ 25 tonnes
	3	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux Capacité nominale ≤ 6 tonnes
	4	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux Capacité nominale > 6 tonnes
	5	Chariots élévateurs à mat rétractable
	6	Chariots élévateurs à poste de conduite éleable Hauteur de plancher > 1,20m
	7	Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories



PEMP

Plateforme Élévatrice Mobile de Personnel

R486A

OBJECTIFS

- Permettre au conducteur de PEMP d'actualiser et de parfaire ses connaissances théoriques en matière de sécurité et de réglementation
- Permettre au conducteur de PEMP de consolider sa pratique professionnelle dans le respect des règles et consignes de sécurité
- Préparer le conducteur au passage des épreuves théoriques et pratiques du CACES®, conduite de PEMP selon la R486A

Catégorie A

PEMP dont l'élévation est verticale.
Le centre de gravité est toujours à l'intérieur du polygone de sustentation



CAT.A

Catégorie B

PEMP dont l'élévation est multidirectionnelle
Le panier peut être à l'extérieur du polygone de sustentation



CAT.B

La catégorie 1 : la translation n'est admise qu'avec la plateforme de travail en position de transport (position repliée).



CAT.C

La catégorie 3 : la translation avec la plateforme de travail en position haute peut être commandée par un organe situé sur la plateforme de travail.

Tarif/dates :
nous
contacter



GERBEUR

R485 CAT.1/CAT. 2

OBJECTIFS

- Permettre au conducteur de chariots accompagnant d'actualiser et de parfaire ses connaissances théoriques en matière de sécurité et de réglementation
- Permettre au conducteur de chariots accompagnant de consolider sa pratique professionnelle dans le respect des règles et consignes de sécurité (selon R485)



Tarif/dates :
nous
contacter

GRUES DE CHARGEMENT

R490

OBJECTIFS

- Permettre au conducteur d'actualiser et de parfaire ses connaissances théoriques et pratiques en matière de sécurité et de réglementation
- Permettre au conducteur de GACV de consolider sa pratique professionnelle dans le respect des règles de sécurité
- Préparer éventuellement le conducteur au passage des épreuves théoriques et pratiques du CACES® conduite de GC suivant la R490



Tarif/dates :
nous
contacter



PRAP 2S

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

(Salariés du secteur sanitaire et médico-social)

OBJECTIFS

La formation action PRAP 2S a pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. Elle implique de par sa nature un engagement de l'encadrement ou de l'employeur dans cette démarche de prévention, car elle peut conduire à des modifications organisationnelles, techniques ou humaines dans l'entreprise.

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
- Découverte des 10 déplacements naturels
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Épreuves certificatives

Une attestation de formation est délivrée aux candidats ayant participé activement à l'ensemble de la formation et faisant l'objet d'une évaluation continue favorable.

Restitution écrite des axes d'amélioration des postes de travail à l'entreprise (format ppt sur support numérique).



N° habilitation

H 34688/2024/PRAP2S-1/0/07



MODALITÉS

Public concerné

Tous les salariés travaillant dans une entreprise du secteur sanitaire et médico-social (filière prap 2S)

Durée de la formation

Formation initiale : 28H (4 jours)

Recyclage

Tous les 2 ans

Nombre de candidats

Groupe de 6 à 10 personnes maximum

Moyens pédagogiques

- Visite préalable du formateur
- Formateur Animateur PRAP 2S certifié
- Tableau, vidéoprojecteur
- Pour les manutentions : objet et matériels correspondant à l'activité de l'entreprise.

Lieu de la formation

Dans votre entreprise

Validation de la formation

- Test, QCM
- Épreuves pratiques et théoriques selon référentiel CARSAT INRS
- Attestation de formation, carte acteur PRAP

Tarif/dates :
nous
contacter

Acteur Prévention Secours, secteur Aide et soin à Domicile (APS ASD)

OBJECTIFS

L'objectif de la formation en tant qu'acteur prévention secours (APS) dans le domaine de l'aide et du soin à domicile est de permettre à chaque intervenant à domicile de pratiquer son métier en toute sécurité et de préserver la sécurité de la personne dont il a la charge.

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

- Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels l'intervenant est exposé.
- Proposer des améliorations pour ses conditions de travail, la qualité de l'aide et la sécurité de la personne aidée.
- Développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail.

Le certificat d'Acteur Prévention Secours ASD est délivré par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels /INRS. Il a une validité de 24 mois, il impose de maintenir et d'actualiser ses compétences. Le titulaire de ce certificat est réputé détenir par équivalence, le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.



N° habilitation

H34122/2024/APS-ASD 1/0/07



MODALITÉS

Public concerné

Tout salarié issu du secteur de l'aide à domicile, aidants

Durée de la formation

Formation initiale : 21H (3 jours)

Recyclage

Tous les 2 ans

Nombre de candidats

Groupe de 4 à 10 personnes maximum

Moyens pédagogiques

- Etudes de cas
- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Ateliers d'apprentissage
- Mises en situation au plus proche de l'activité réelle du salarié
- Matériel de simulation
- Matériel nécessaire à l'enseignement
- 1 livret pédagogique par stagiaire

Lieu de la formation

Dans votre entreprise

Validation de la formation

- Evaluation continue et certificative.
- Test, QCM
- Epreuves pratiques et théoriques selon grille d'évaluation INRS
- Attestation de formation, carte acteur

Tarif/dates :
nous
contacter

ALIMENTATION ET DENUTRITION

OBJECTIFS

- Accompagner les personnes âgées vivant à domicile, dans leur alimentation et ainsi prévenir la dénutrition
- Identifier les caractéristiques de l'équilibre alimentaire pour une personne âgée ou handicapée
- Connaître les allergies et intolérances alimentaires
- Créer des menus équilibrés pour une personne âgée
- Tenir compte des goûts, des habitudes de vie et des habitudes alimentaires de la personne aidée
- Connaissance des techniques et adaptations pour l'accompagnement aux repas (Diabète, Cholestérol, Parkinson, troubles de la déglutition, etc...)
- Identifier les caractéristiques de la dénutrition
- Prendre en charge une personne atteinte de dénutrition à domicile
- Analyser ses pratiques professionnelles

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

- Notions de besoins nutritionnels
- Rôle des macronutriments et micronutriments
- Notions d'équilibre alimentaire
- Pyramide alimentaire
- Régimes alimentaires
- Allergies et intolérances alimentaires
- Menus équilibrés en considérant les goûts, les habitudes de vie et les habitudes alimentaires de la personne aidée
- Notions de dénutrition
- Prise en charge à domicile
- Analyse des pratiques professionnelles

MODALITÉS

Public concerné

Professionnels du service à la personne, désirant accroître leurs compétences dans le domaine.

Prérequis

Travailler dans le domaine du service à la personne

Durée de la formation

7H (1 jour)

Nombre de candidats

Groupe de 4 à 10 personnes

Moyens pédagogiques

- Formatrice expérimentée en communication et service à la personne
- Apports théoriques avec supports visuels
- Ateliers pratiques et exercices guidés
- Etudes de cas réels
- Matériel : vidéoprojecteur, paperboard, tableau numérique, 1 ordinateur par apprenant

Lieu de la formation

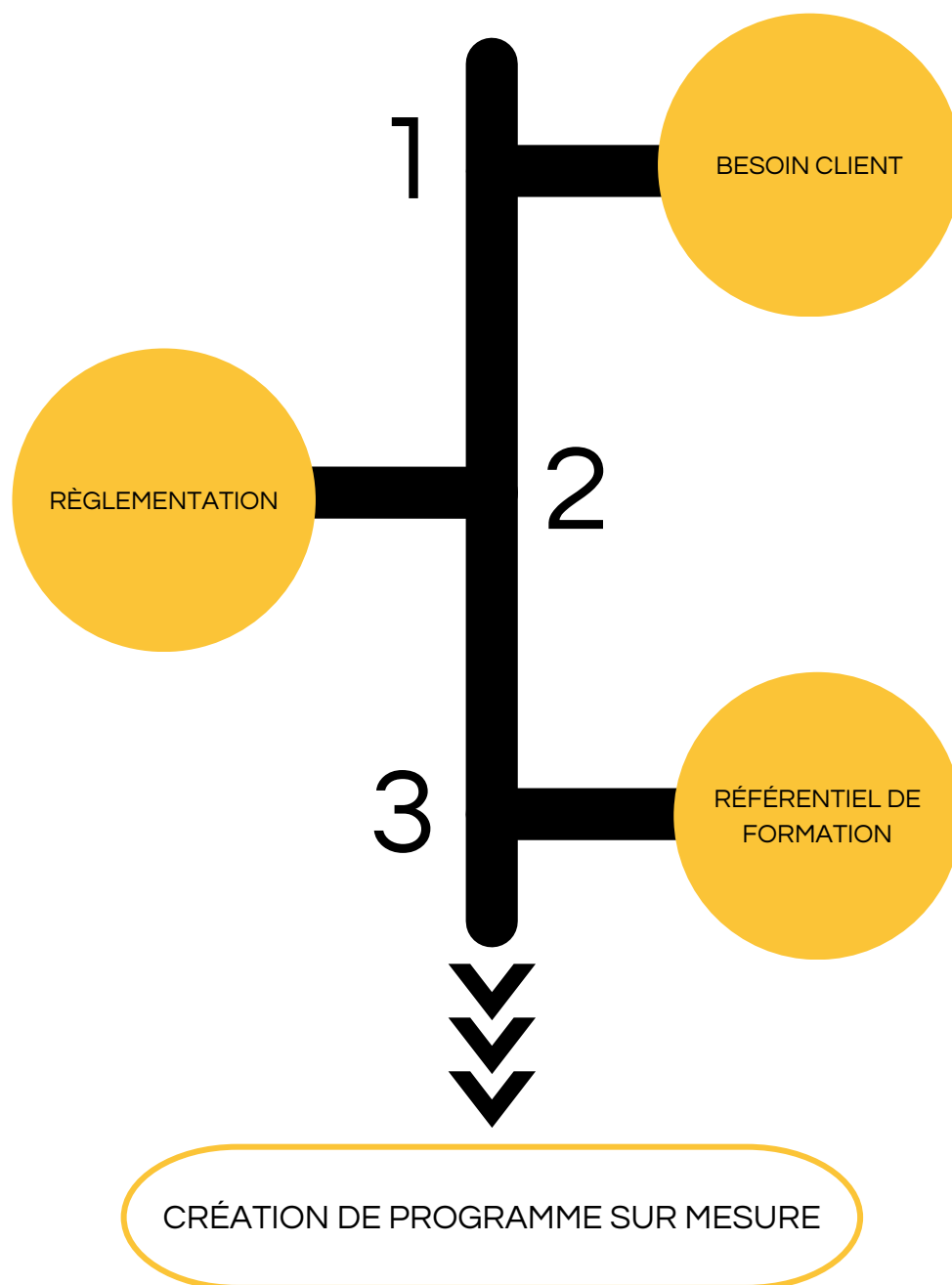
Dans votre entreprise ou dans nos locaux

Validation de la formation

- Attestation de formation
- Entretien individuel de fin de parcours



INGÉNIERIE DE FORMATION



Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap.
Référentes handicap : Eva RIVIERE et Julie METGE - 06 43 62 11 64

